

AVIS PUBLIC

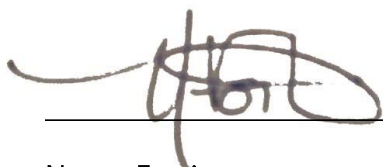
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE JOLIETTE, QUE :

Le calendrier ci-après, relativement aux séances ordinaires du Conseil de la MRC de Joliette pour l'année 2023, a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 23 novembre 2022. Les séances du Conseil se tiendront à **16 h 30** au 632, rue De Lanaudière à Joliette :

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL 2023 – 16 h 30	
mardi 17 janvier	mardi 13 juin
mardi 14 février	mardi 18 juillet
mardi 21 mars	mardi 12 septembre
mardi 18 avril	mardi 17 octobre
mardi 16 mai	mercredi 22 novembre

Toute personne intéressée par le présent calendrier peut s'adresser à la directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette au 632, rue De Lanaudière à Joliette.

Donné à Joliette, le 24 novembre 2022.

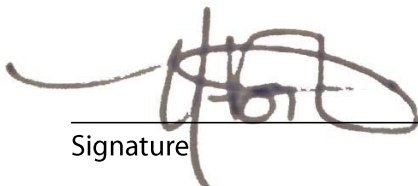


Nancy Fortier
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Nancy Fortier, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Joliette, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par les membres du Conseil, le 24 novembre 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 24 novembre 2022.



Signature